



TG/315/1
ORIGINAL : anglais
DATE : 2016-03-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

PLECTRANTHE Code UPOV : PLECT <i>Plectranthus</i> L'Hér. à l'exclusion de <i>P. scutellarioides</i>	*
---	---

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Plectranthus</i> L'Hér., <i>Coleus</i> Lour., <i>Plectranthus</i> L'Herit.	Plectranthus, Spurflower	Plectranthe	Harfenstrauch	Plectranthus

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	14
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	14
9. BIBLIOGRAPHIE	18
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	19

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Plectranthus* L'Hér. à l'exclusion de *P. scutellarioides*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : hauteur (caractère 2)
- b) Limbe : panachure (caractère 12)
- c) Limbe : pigmentation anthocyanique de la face inférieure (caractère 15)
- d) Fleur : couleur principale (caractère 24) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : pourpre rougeâtre
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : violet
 - Gr. 6 : bleu-violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	VG	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
(+)							
QN		upright	dressé	aufrecht	erguido	Erma	1
		semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Cloud Nine	3
		spreading	étalé	breitwüchsig	extendida	Amanda, Verandah Jacaranda	5
		semi-trailing	semi-rampant	halbhängend	semirastrera		7
		trailing	rampant	hängend	rastrera	Variegated Cape GC	9
2.	MS/ VG	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
(*)							
(+)							
QN		short	basse	niedrig	baja	Hadi Variegated	3
		medium	moyenne	mittel	media	Chimanimani	5
		tall	haute	hoch	alta	Erma	7
3.	MS/ VG	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN		narrow	étroite	schmal	estrecha	Hadi Variegated	3
		medium	moyenne	mittel	media	Chimanimani	5
		broad	large	breit	ancha	Variegated Cape GC	7
4.	MS/ VG	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	(a)	short	court	kurz	corto	Jazz Pink	1
		medium	moyen	mittel	medio	Variegated Cape GC	2
		long	long	lang	largo	Verandah Jacaranda	3
5.	MS/ VG	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	(a)	short	court	kurz	corto	Chimanimani	3
		medium	moyen	mittel	medio	Jaws	5
		long	long	lang	largo	Erma, Trish	7
6.	MS/ VG	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(a)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho		1
		narrow	étroit	schmal	estrecho	Chimanimani	3
		medium	moyen	mittel	medio	Jazz Purple	5
		broad	large	breit	ancho	Erma	7
		very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Trish	9
7.	VG	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
(+)							
QN	(a)	low	bas	klein	baja	Chimanimani	1
		medium	moyen	mittel	media	Jazz Purple	2
		high	élevé	groß	alta	Tommy White	3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG	Leaf blade: thickness	Limbe : épaisseur	Blattspreite: Dicke	Limbo: grosor		
QN	(a)	thin	fin	dünn	delgado	Erma	1
		medium	moyen	mittel	medio	Jazz White	2
		thick	épais	dick	grueso	Verandah Jacaranda	3
9. (*) (+)	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ	(a)	acute	pointue	spitz	aguda	Amanda, Erma	1
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	Plepalila	2
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Cloud Nine, Jazz Purple	3
		truncate	tronquée	gerade	truncada	Coral Cloud, Jaws	4
10. (*) (+)	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
PQ	(a)	acute	pointu	spitz	agudo	Guru's Choice	1
		obtuse	obtus	stumpf	obtusos	Coral Cloud	2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Amanda, Trish	3
11.	VG	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position der breitesten Stelle	Limbo: posición de la parte más ancha		
QN	(a)	at middle	au milieu	in der Mitte	en el medio	P 00 06 07	1
		slightly towards base	légèrement vers la base	leicht zur Basis hin	ligeramente hacia la base	Jazz Purple	2
		moderately towards base	modérément vers la base	mäßig zur Basis hin	moderadamente hacia la base	Variegated Cape GC	3
12. (*)	VG	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	(a)	absent	absente	fehlend	ausente	Jaws, Jazz Purple	1
		present	présente	vorhanden	presente	Variegated Cape GC	9
13. (*) (+)	VG	Leaf blade: intensity of green color of upper side	Limbe : intensité de la couleur verte de la face supérieure	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung der Oberseite	Limbo: intensidad del color verde del haz		
QN	(a)	light	claire	hell	claro	Easy Gold, Jaws	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Amanda	2
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Erma	3
14.	VG	Leaf blade: anthocyanin coloration of upper side	Limbe : pigmentation anthocyanique de la face supérieure	Blattspreite: Anthocyanfärbung der Oberseite	Limbo: pigmentación antocianica del haz		
QN	(a)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil		1
		medium	moyenne	mittel	media		2
		strong	forte	stark	fuerte		3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. (*)	VG	Leaf blade: anthocyanin coloration of lower side	Limbe : pigmentation anthocyanique de la face inférieure	Blattspreite: Anthocyanfärbung der Unterseite	Limbo: pigmentación antociánica del envés		
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Cloud Nine	1
		weak	faible	gering	débil	Tommy White	3
		medium	moyenne	mittel	media	Jazz Blush Pink	5
		strong	forte	stark	fuerte	Jazz Purple	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
16. (*)	VG	Leaf blade: distribution of anthocyanin coloration of lower side	Limbe : répartition de la pigmentation anthocyanique de la face inférieure	Blattspreite: Verteilung der Anthocyanfärbung der Unterseite	Limbo: distribución de la pigmentación antociánica del envés		
PQ	(a)	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios	Verandah Jacaranda	1
		on veins only	sur les nervures seulement	nur auf den Adern	solo en los nervios	Coral Cloud	2
		throughout	partout	überall	por todo	Amanda, P 00 06 07	3
17. (*) (+)	VG	Leaf blade: type of incisions of margin	Limbe : type d'incisions du bord	Blattspreite: Art der Randeinschnitte	Limbo: tipo de incisiones del borde		
PQ	(a)	biserrate	bidenticulé	doppelt gesägt	biserradas	Tommy White	1
		serrate	denticulé	gesägt	serradas	Erma	2
		serrate to dentate	denticulé à denté	gesägt bis gezähnt	de serradas a dentadas	Jazz Blush Pink	3
		dentate	denté	gezähnt	dentadas	Variegated Cape GC	4
		dentate to crenate	denté à crénelé	gezähnt bis gekerbt	de dentadas a crenadas	Amanda	5
		crenate	crénelé	gekerbt	crenadas	Cloud Nine	6
18. (*) (+)	VG	Leaf blade: depth of incisions of margin	Limbe : profondeur des incisions du bord	Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las incisiones del borde		
QN	(a)	very shallow	très peu profondes	sehr flach	muy poco profundas	Hadi Variegated	1
		shallow	peu profondes	flach	poco profundas	Erma	2
		medium	moyennes	mittel	medias	Variegated Cape GC	3
		deep	profondes	tief	profundas	Tommy White	4
		very deep	très profondes	sehr tief	muy profundas	Jaws	5
19.	VG	Leaf blade: blistering	Limbe : cloqûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Coral Cloud	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Amanda	2
		strong	forte	stark	fuerte	Jazz Purple	3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*)	VG	Leaf blade: pubescence	Limbe : pilosité	Blattspreite: Behaarung	Limbo: pubescencia		
QN	(a)	absent or very sparse	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy laxa	Erma	1
		sparse	faible	gering	laxa	P 00 06 07	2
		medium	moyenne	mittel	media	Tommy White	3
		dense	forte	dicht	densa	Plepalila	4
		very dense	très forte	sehr dicht	muy densa	Jaws	5
21.	VG	Flowering branch: density of flowers	Branche florifère : densité des fleurs	Blühender Trieb: Dichte der Blüten	Rama floral: densidad de flores		
QN	(b)	very sparse	très faible	sehr locker	muy laxa	Jazz Pink	1
		sparse	faible	locker	laxa	Jazz Purple	3
		medium	moyenne	mittel	media	Jazz Variegated White	5
		dense	forte	dicht	densa	Chimanimani	7
		very dense	très forte	sehr dicht	muy densa		9
22. (*)	VG	Flowering branch: pubescence	Branche florifère : pilosité	Blühender Trieb: Behaarung	Rama floral: pubescencia		
QN	(b)	absent or very sparse	absente ou très faible	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Jazz Purple	1
		sparse	faible	locker	laxa	Chimanimani	2
		medium	moyenne	mittel	media	Variegated Cape GC	3
		dense	forte	dicht	densa		4
		very dense	très forte	sehr dicht	muy densa	Jaws	5
23.	VG	Flowering branch: anthocyanin coloration	Branche florifère : pigmentation anthocyanique	Blühender Trieb: Anthocyanfärbung	Rama floral: pigmentación antociánica		
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Guru's Choice	1
		weak	faible	gering	débil		2
		medium	moyenne	mittel	media	Coral Cloud	3
		strong	forte	stark	fuerte		4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Amanda	5
24. (*) (+)	VG	Flower: main color	Fleur : couleur principale	Blüte: Hauptfarbe	Flor: color principal		
PQ	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Jazz Variegated White	1
	(d)	pink	rose	rosa	rosa	Jazz Blush Pink	2
		reddish purple	pourpre rougeâtre	rötlichpurpurn	púrpura rojizo	P 00 06 07	3
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	Amanda	4
		violet	violet	violett	violeta	Jazz Purple	5
		violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo	Hadi Variegated	6

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	MS/ VG (*) (+)	Corolla: length	Corolle : longueur	Krone: Länge	Corola: longitud		
QN	(d)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Chimanimani	1
		short	courte	kurz	corta	Jazz Variegated White	3
		medium	moyenne	mittel	media	Jazz Blush Pink	5
		long	longue	lang	larga	Jazz Purple	7
		very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
26.	MS/ VG (+)	Corolla: height	Corolle : hauteur	Krone: Höhe	Corola: altura		
QN	(d)	low	basse	niedrig	pequeña		1
		medium	moyenne	mittel	media		3
		high	haute	hoch	alta		5
27.	MS/ VG (*) (+)	Corolla tube: length	Tube de la corolle : longueur	Kronröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud		
QN	(d)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Coral Cloud	1
		short	court	kurz	corto	Amanda	3
		medium	moyen	mittel	medio	Guru's Choice	5
		long	long	lang	largo	Cloud Nine	7
		very long	très long	sehr lang	muy largo		9
28.	MS/ VG (*) (+)	Corolla tube: height	Tube de la corolle : hauteur	Kronröhre: Höhe	Tubo de la corola: altura		
QN	(d)	very low	très bas	sehr niedrig	muy bajo	Chimanimani	1
		low	bas	niedrig	bajo	Coral Cloud, Jazz Variegated White	3
		medium	moyen	mittel	medio	Jazz Pink	5
		high	haut	hoch	alto	Guru's Choice	7
		very high	très haut	sehr hoch	muy alto		9
29.	VG (*) (+)	Corolla tube: ratio length/height	Tube de la corolle : rapport longueur/hauteur	Kronröhre: Verhältnis Länge/Höhe	Tubo de la corola: relación longitud/altura		
QN	(d)	low	bas	klein	baja		1
		medium	moyen	mittel	media		2
		high	élevé	groß	alta		3
30.	VG (+)	Corolla tube: longitudinal curving	Tube de la corolle : courbure longitudinale	Kronröhre: Längskrümmung	Tubo de la corola: curvatura longitudinal		
QN	(d)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Cloud Nine	1
		medium	moyenne	mittel	media	Variegated Cape GC	2
		strong	forte	stark	fuerte	Guru's Choice	3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	VG	Corolla tube: main color of outer side	Tube de la corolle : couleur principale de la face externe	Kronröhre: Hauptfarbe der Außenseite	Tubo de la corola: color principal de la cara externa		
PQ	(c) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
32.	VG	Upper corolla lobe: main color of outer side	Lobe supérieur de la corolle : couleur principale de la face externe	Oberer Kronlappen: Hauptfarbe der Außenseite	Lóbulo superior de la corola: color principal de la cara externa		
(*) (+)							
PQ	(c) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
33.	VG	Upper corolla lobe: main color of inner side	Lobe supérieur de la corolle : couleur principale de la face interne	Oberer Kronlappen: Hauptfarbe der Innenseite	Lóbulo superior de la corola: color principal de la cara interna		
(*) (+)							
PQ	(c) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
34.	VG	Upper corolla lobe: prominence of purple spots or markings	Lobe supérieur de la corolle : importance des taches ou marques pourpres	Oberer Kronlappen: Ausprägung von purpurnen Flecken oder Zeichnungen	Lóbulo superior de la corola: prominencia de lunares o marcas púrpura		
(*) (+)							
QN	(d)	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil	Jazz Blush Pink	1
		medium	moyenne	mittel	media	Tommy White	2
		strong	forte	stark	fuerte	P 00 06 07	3
35.	VG	Lower corolla lobe: main color of outer side	Lobe inférieur de la corolle : couleur principale de la face externe	Unterer Kronlappen: Hauptfarbe der Außenseite	Lóbulo inferior de la corola: color principal de la cara externa		
(*) (+)							
PQ	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Guru's Choice	1
	(d)	pink	rose	rosa	rosa	Jazz Blush Pink	2
		reddish purple	pourpre rougeâtre	rötlichpurpurn	púrpura rojizo	P 00 06 07	3
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	Amanda	4
		violet	violet	violett	violeta	Coral Cloud, Jazz Purple	5
		violet blue	bleu-violet	violettblau	azul violáceo	Hadi Variegated	6
36.	MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
(+)							
QN		early	précoce	früh	temprana		3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

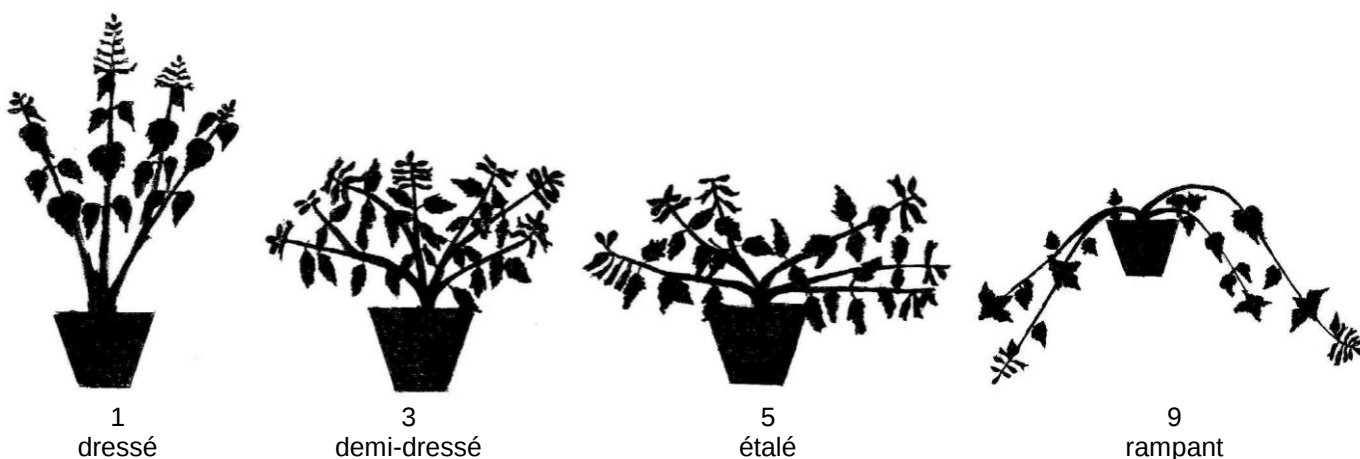
Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites à l'époque de pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations relatives à la feuille doivent être faites sur des feuilles pleinement développées de la partie médiane de la plante.
- (b) Les observations relative à la branche florifère doivent être faites sur la branche florifère la plus haute. La pilosité et la pigmentation anthocyanique de la branche florifère doivent être observées sur le tiers médian du rachis.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (d) Les observations relatives à la fleur et aux parties de fleur doivent être faites sur des fleurs nouvelles totalement épanouies.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

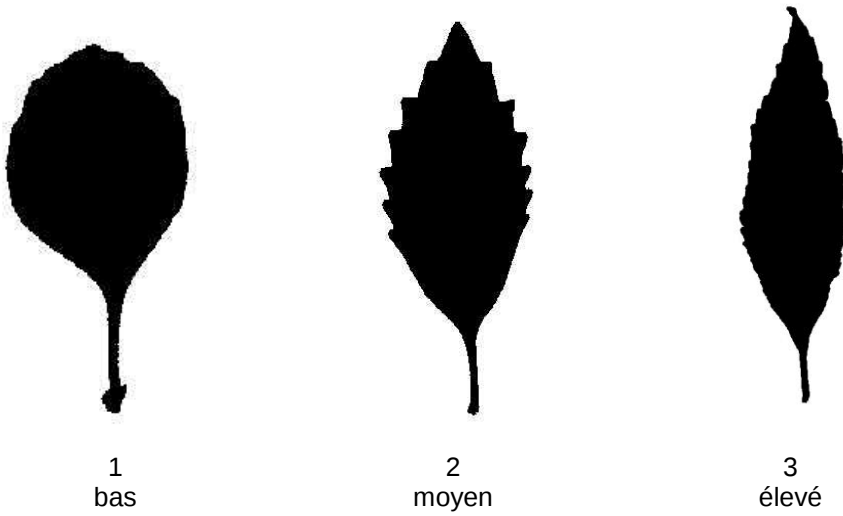
Ad. 1 : Plante : port



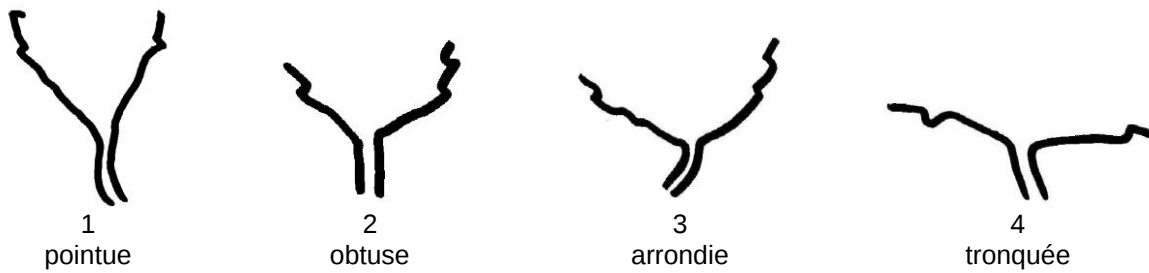
Ad. 2 : Plante : hauteur



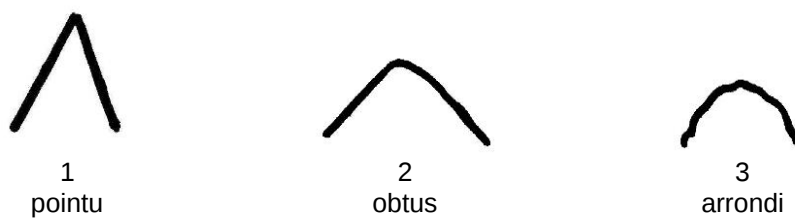
Ad. 7 : Limbe : rapport longueur/largeur



Ad. 9 : Limbe : forme de la base



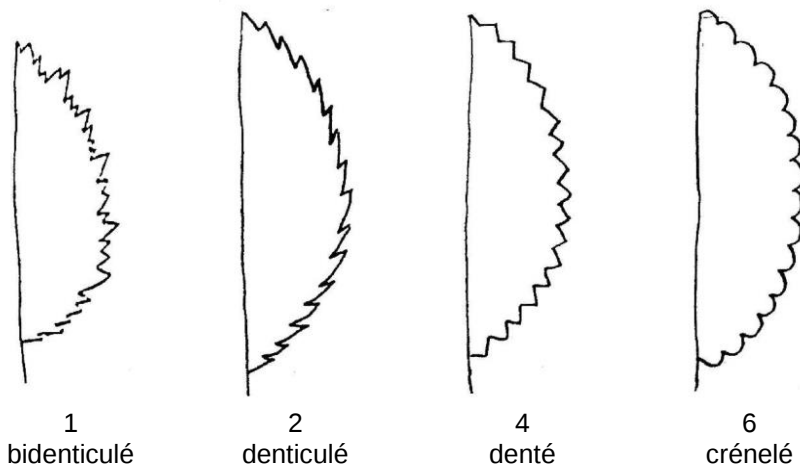
Ad. 10 : Limbe : forme du sommet



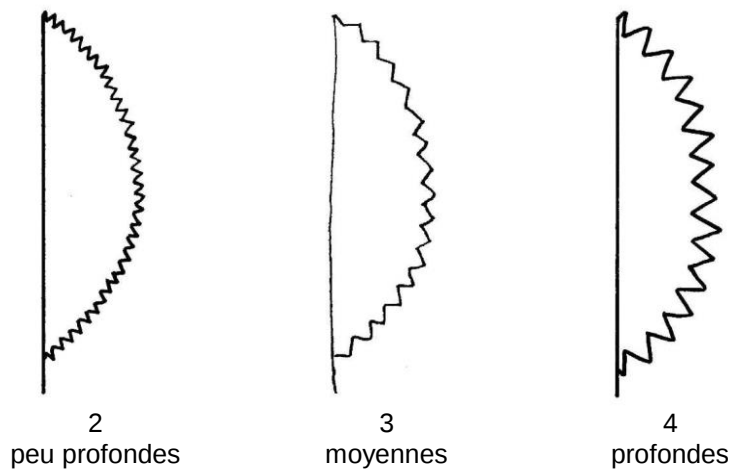
Ad. 13 : Limbe : intensité de la couleur verte de la face supérieure

À observer en excluant la panachure.

Ad. 17 : Limbe : type d'incisions du bord



Ad. 18 : Limbe : profondeur des incisions du bord

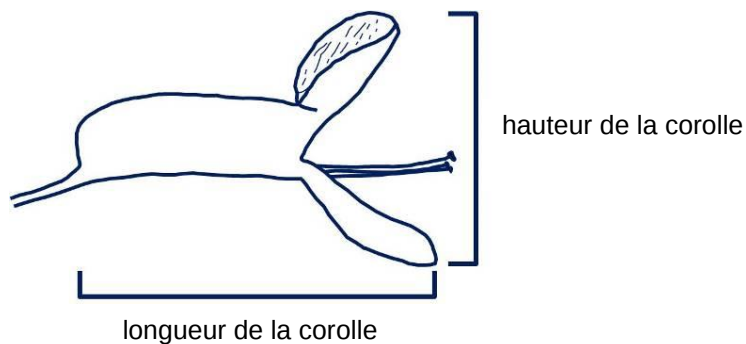


Ad. 24 : Fleur : couleur principale

Ce caractère concerne l'impression de couleur générale des fleurs et doit être observé en se plaçant à un ou deux pas des plantes.

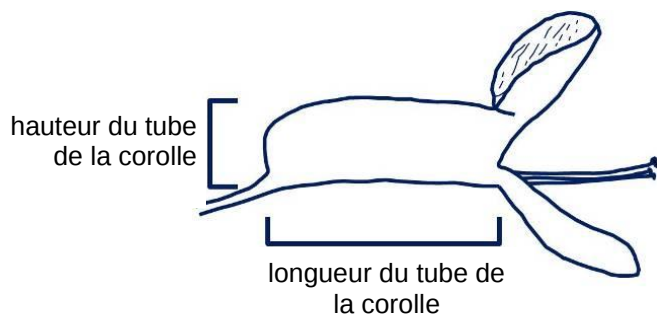
Ad. 25 : Corolle : longueur

Ad. 26 : Corolle : hauteur

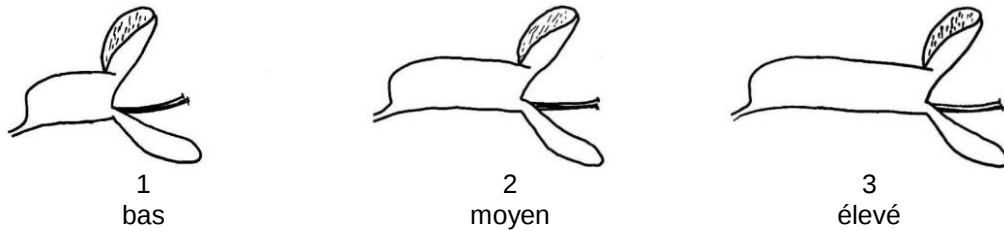


Ad. 27 : Tube de la corolle : longueur

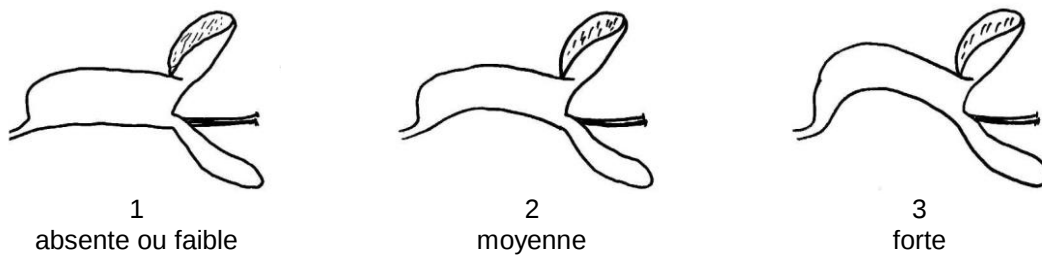
Ad. 28 : Tube de la corolle : hauteur



Ad. 29 : Tube de la corolle : rapport longueur/hauteur



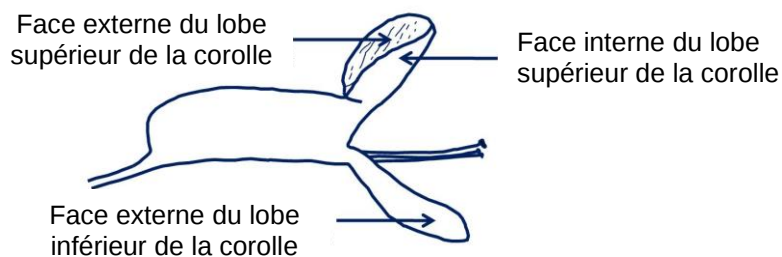
Ad. 30 : Tube de la corolle : courbure longitudinale



Ad. 32 : Lobe supérieur de la corolle : couleur principale de la face externe

Ad. 33 : Lobe supérieur de la corolle : couleur principale de la face interne

Ad. 35 : Lobe inférieur de la corolle : couleur principale de la face externe



Ad. 34 : Lobe supérieur de la corolle : importance des taches ou marques pourpres

L'importance est déterminée par le contraste de la couleur.

Ad. 36 : Époque de début de floraison

L'époque du début de floraison se situe lorsque toutes les plantes ont au moins une fleur ouverte.

9. Bibliographie

Blake, S.T., 1971: A Revision of *Plectranthus* (Labiatae) in Australasia. Contributions from the Queensland Herbarium No. 9. Brisbane, Queensland, AU.

Codd, L.E., 1975: *Plectranthus* (Labiatae) and allied genera in Southern Africa. *Bothalia*, vol. 11. Pretoria, ZA, pp. 371 to 442.

Van Jaarsveld, E.J., 1981: The S.A. *Plectranthus* species as Garden Plants. National Botanic Gardens of South Africa. Cape Town, ZA, 9 pp.

Van Jaarsveld, E.J., 1988: The *Plectranthus* Handbook. National Botanic Gardens of South Africa. Cape Town, ZA, 21 pp.

Van Jaarsveld, E.J., Edwards, T.J., 1997: Notes on *Plectranthus* (Lamiaceae) from southern Africa. *Bothalia*, vol. 27. Pretoria, ZA, pp. 1 to 6.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

- 1.1 Genre
- 1.2 Espèce []
(veuillez préciser)
- 1.3 Hybride []
Espèce
(veuillez préciser)

2. Demandeur

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopieur
- Adresse électronique
- Obtenteur (s'il est différent du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

- Dénomination proposée
(le cas échéant)
- Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (2)		
très basse		1[]
très basse à basse		2[]
basse	Hadi Variegated	3[]
basse à moyenne		4[]
moyenne	Chimanimani	5[]
moyenne à haute		6[]
haute	Erma	7[]
haute à très haute		8[]
très haute		9[]
5.2 Limbe : panachure (12)		
absente	Jaws, Jazz Purple	1[]
présente	Variegated Cape GC	9[]
5.3 Limbe : pigmentation anthocyannique de la face inférieure (15)		
absente ou très faible	Cloud Nine	1[]
très faible ou faible		2[]
faible	Tommy White	3[]
faible ou moyenne		4[]
moyenne	Jazz Blush Pink	5[]
moyenne à forte		6[]
forte	Jazz Purple	7[]
forte à très forte		8[]
très forte		9[]
5.4 Fleur : couleur principale (24)		
blanc	Jazz Variegated White	1[]
rose	Jazz Blush Pink	2[]
pourpre rougeâtre	P 00 06 07	3[]
pourpre	Amanda	4[]
violet	Jazz Purple	5[]
bleu-violet	Hadi Variegated	6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : panachure</i>	<i>absente</i>	<i>présente</i>
Observations:			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui ☐ Non ☐

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui ☐ Non ☐

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Utilisation principale

- a) plante de jardin ☐
b) plante en pot ☐
c) autre ☐

(veuillez préciser)

7.4 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui ☐ Non ☐

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]